



Communiqué de presse – 05 mai 2022

Pour des députés moteurs du changement en faveur de la protection animale

Les élections législatives constituent un enjeu majeur pour l'amélioration de la condition animale durant la prochaine législature. 30 ONG demandent aux partis, alliances et candidats de soutenir 22 mesures concrètes et efficaces pour changer le sort des animaux dans notre pays au cours des 5 prochaines années. [Après les élections présidentielles, Engagement Animaux 2022 lance une nouvelle phase de sa campagne.](#)

Les 12 et 19 juin prochains, les Français et les Françaises éliront leurs représentants à l'Assemblée nationale. L'amélioration de la condition animale fait partie de leurs attentes pour les prochaines années. Or, le sort des animaux se joue notamment à l'Assemblée nationale. C'est en effet au Parlement que des avancées capitales ont été obtenues lors de la précédente législature grâce à l'obstination de députés qui se sont battus pour faire adopter la proposition de loi sur la maltraitance animale. Pour continuer sur cette lancée dans les 5 prochaines années, 30 ONG de protection animale lancent ce jour une campagne de mobilisation des candidats et des citoyens.

Les 577 députés élus par les citoyens auront le pouvoir d'agir concrètement et de réels moyens de peser sur le sort des animaux. Ils pourront déposer des propositions de loi, comme celle qui a permis de renforcer la lutte contre la maltraitance des animaux domestiques et de mettre un terme à l'exploitation des animaux sauvages dans les cirques et les delphinariums. Ils auront le pouvoir de voter et de proposer des amendements ayant un impact positif sur les animaux. Ils pourront également interpeller le gouvernement via les questions écrites, lui demander des comptes grâce aux enquêtes parlementaires mais encore faire avancer la réflexion et des propositions avec les rapports parlementaires.

Les 30 ONG réunies pour la campagne Engagement Animaux 2022 demandent donc aux partis et aux candidats de s'engager à soutenir 22 mesures prioritaires pour les animaux.

Les engagements des partis et des candidats sur ces 22 mesures - comprenant notamment la fin de l'élevage en cage, des chasses cruelles, ou encore de la corrida et des combats de coqs - seront mis en ligne sur la plateforme www.engagement-animaux.fr afin d'informer les électeurs tout au long de la campagne électorale.

Les [14 premiers candidats](#) à s'être engagés sont Cédric Villani, Bastien Lachaud (Nouvelle Union Populaire Écologique et Sociale), Dimitri Houbron (Horizons), Eric Diard (LR), Nicolas Dupont-Aignan (Debout La France) et Olivier Falorni, ainsi que plusieurs candidats du Parti Animaliste. Du côté des partis politiques, Debout La France et le Parti animaliste ont également signé [la charte Engagement Animaux 2022](#).

Pour engager le plus grand nombre de candidats et de partis, les 30 ONG mobilisent les citoyens afin qu'ils interpellent les candidats localement.

[À propos d'Engagement Animaux 2022 :](#)

Engagement Animaux 2022 rassemble 30 ONG de protection animale. Dans le cadre de la campagne électorale 2022, nous demandons à l'ensemble des candidats à la présidentielle et aux législatives de s'engager sur 22 mesures concrètes et prioritaires pour améliorer la condition animale lors du prochain quinquennat.

Retrouver nos propositions et les engagements des candidats sur www.engagement-animaux.fr

Voir [la charte d'engagement](#) envoyée aux candidats.

Voir la vidéo de mobilisation diffusée sur nos comptes Twitter et Facebook [@Animaux2022](#)

**ENGAGEMENT
ANIMAUX**



Contact presse :

Melvin JOSSE

Représentant Engagement Animaux 2022

medias@engagement-animaux.fr

06.71.10.68.47

